

## NOTICE DE MONTAGE

### Abri de jardin « DONZY » 3,50 x 3,00 m sans plancher

#### Réf. DON 3530.02

L'abri est livré en kit. Tous les éléments en bois, le bardeau bitumé et la quincaillerie sont livrés dans une palette avec les instruction de montage. Avant de commencer le montage nous vous conseillons de déballer l'abri avec soin, en triant tous les éléments.

<i>Numéro</i>	<i>Désignation élément</i>	<i>Dimensions (en mm)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	
1.	I28.2.3500	Demi – madrier entaillé	3500 x 58 x 28	2
2.	L28.1.490	Madrier coté fenêtre	490 x 115 x 28	6
3.	L28.1.1530	Madrier dessous fenêtre	1530 x 115 x 28	12
4.	L28.0.470	Madrier entre fenêtre et porte	470 x 115 x 28	6
5.	L28.2.3000	Madrier paroi latérale	3000 x 115 x 28	30
6.	L28.2.3500	Madrier paroi arrière	3500 x 115 x 28	18
7.	L28.1.490	Madrier coté porte	490 x 115 x 28	18
8.	TL1870.28	Huisserie latérale gauche	1870 x 80 x 76	1
9.	TL1870.28	Huisserie latérale droite	1870 x 80 x 76	1
10.	TS1550.28	Huisserie supérieure	1550 x 120 x 76	1
11.	F48.3500	Pignon	3500 x 535 x 48	2
13.	GC3580	Poutre faite	3580 x 90 x 40	1
14.	GL3580	Poutre latérale toiture	3580 x 90 x 40	2
15.	U1800.700	Porte	1800 x 700 x 28	1+1
16.	DSF2000	Décoration façade	2000 x 130 x 20	2
17.	DL3580	Décoration latérale	3580 x 90 x 20	2
18.	TI1550.28	Huisserie inférieure	1550 x 80 x 76	1
19.	DSF2000	Décoration arrière	2000 x 130 x 20	2
20.	R150.90	Losange	150 x 90 x 20	2
21.	C570.530	Fenêtre vitrée	570 x 530 x 40	1
22.	A16.1925	Planche toiture	1925 x 95 x 16	84
24.		Sachet pointes , vis		1
26.	A16.1650	Planches plancher	1650 x 95 x 16	50
	A16.825	Planches plancher	825 x 95 x 16	32
29.	L28.2.3140	Madrier supérieur paroi latérale	3140 x 115 x 28	2
30.	L28.2.3290	Madrier supérieur paroi latérale	3290 x 115 x 28	2
31.	L28.2.3430	Madrier supérieur paroi latérale	3430 x 115 x 28	2
32.	L28.2.3580	Madrier supérieur paroi latérale	3580 x 115 x 48	1+1

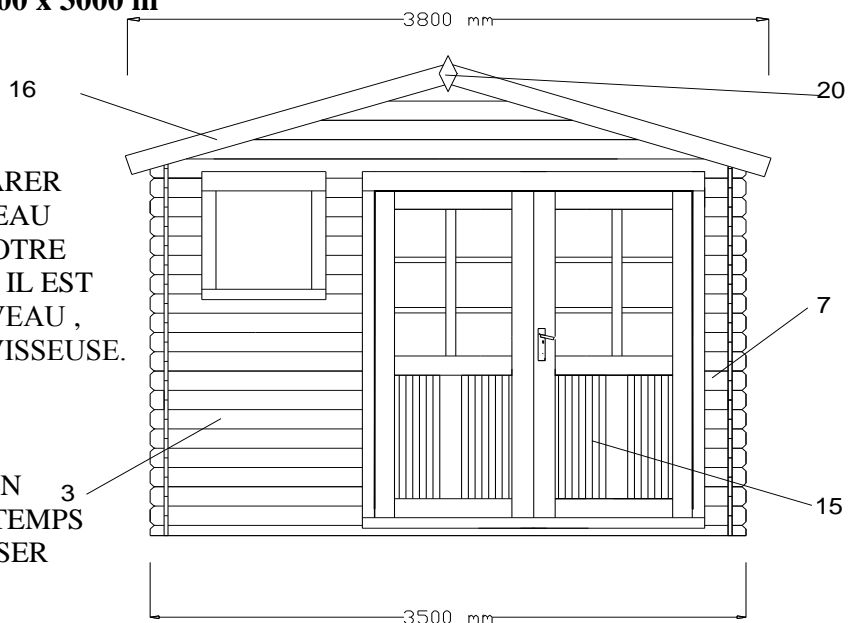
Maintenant, nous vous conseillons de suivre étape par étape la notice de montage.

**IMPORTANT !!!** L'abri de jardin doit être traité intérieur - extérieur avec un traitement de bois et après il faut rajouter à l'extérieur 3 couches de lasure et à l'intérieur aussi 3 couches de la même lasure. L'épaisseur de la couche doit être de minimum 140 µm (bien chargé). Il faut insister sur les bout de bois. Ne lasurer jamais un bois humide.

## NOTICE DE MONTAGE

### DONZY 3530.02

Dimensions : 3500 x 3000 m



AVANT LA POSE DE VOTRE ABRI , PREPARER UNE ZONE DE TERRAIN PLAT ET DE NIVEAU EN RESPECTANT LES DIMENSIONS DE VOTRE ABRI ( 3,50 x 3,00 m ) . POUR LE MONTAGE IL EST NECESSAIRE DE VOUS MUNIR , D'UN NIVEAU , D'UN METRE , D'UN MARTEAU , D'UNE VISSEUSE.

#### **ATTENTION :**

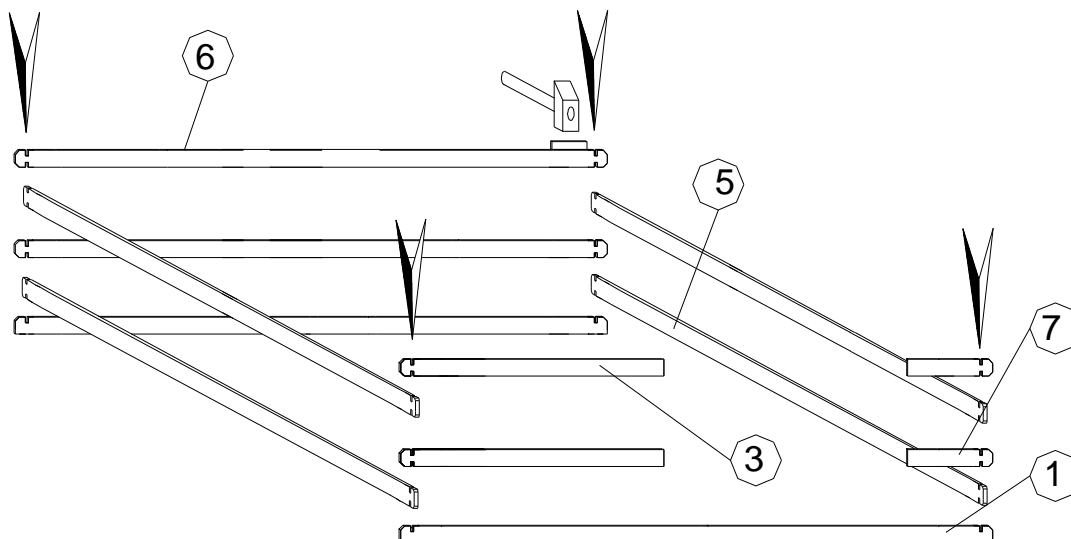
NE JAMAIS FORCER !

EMBOITER LES MADRIERS BIEN DROIT EN ENGAGEANT LES ENTAILLES EN MÊME TEMPS UTILISER UNE CALE POUR NE PAS ECRASER LES LANGUETTES DES MADRIERS.

#### **PLANCHER :**

POSITIONNERS LES DEMI – MADRIERS (1).

EMBOITER UN MADRIER (5) DE CHAQUE COTE.



2008

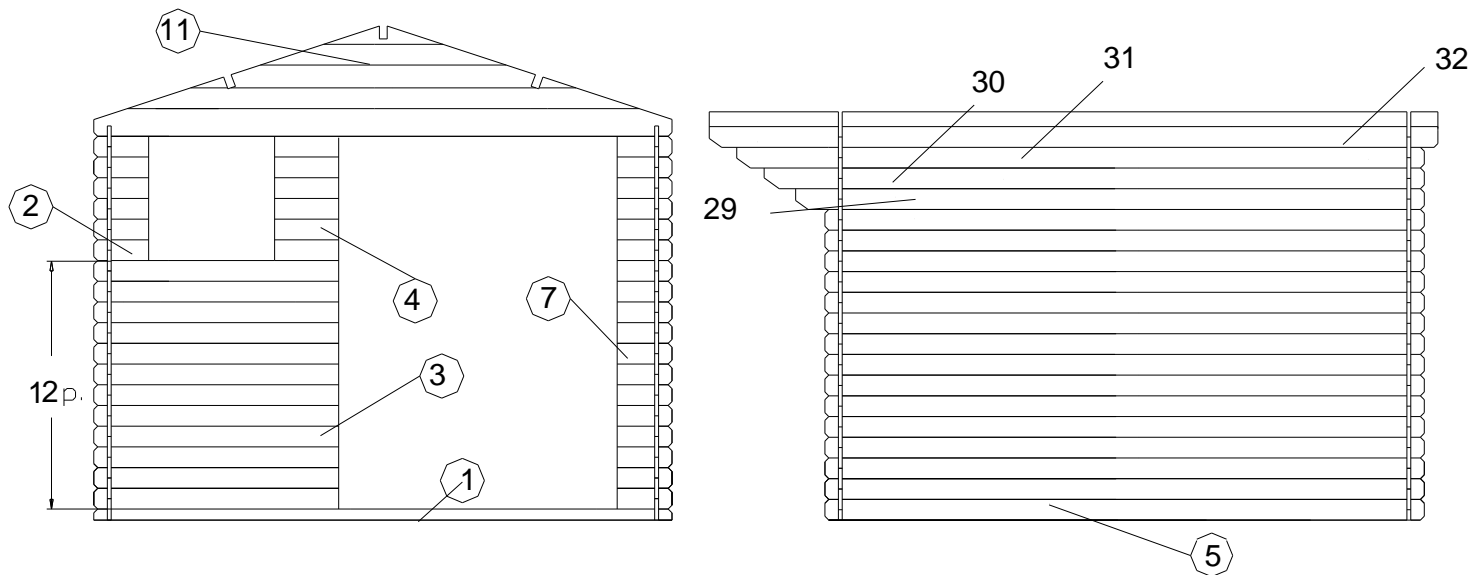
**PAROIS :**

MONTER LES PAROIS SUIVANT LES CROQUIS CI DESSOUS :

- **COTES :** 15 MADRIERS (5) , PUIS LES MADRIERS (29 ,30 ,31 ,32) DE CHAQUE COTE .
- **ARRIERE :** 18 MADRIERS (6)

**ATTENTION :**

LE MONTAGE DES QUATRE COTES DE L'ABRI SE FAIT EN EMBOITANT UN MADRIER DE CHAQUE COTE A LA FOIS.



**FACADE :**

EMBOITER 12 MADRIERS (3) COTE GAUCHE DE LA PORTE, APRES 6 MADRIERS (2) ET 6 MADRIERS (4) (SUIVANT LE CROQUIS) ET 18 MADRIERS (7) COTE DROIT .APRES AVOIR MONTE 5 OU 6 RANGES D'ELEMENTS, POSITIONNER LES HUISSERIES DE LA PORTE (8 ), (9),(10) ET (18) . MONTEZ L'HUISSERIE SUPERIEURE (10) EN S'ASSURANT QUE LES DIAGONALES DU CADRE DE LA PORTE SOIENT EGALES. FIXER LE CADRE AINSI FORME POUR LA PORTE EN VISSANT DE L'INTERIEUR DE L'ABRI AVEC DES VIS 4 X 45 MM. ATTENTION DE NE PAS VISSER LE BARDAGE DE FAÇADE EN MEME TEMPS.

GLISSER LA FENETRE (21) APRES AVOIR MONTE 3 RANGES DE MADRIERS COURT.

**ATTENTION :**

NE JAMAIS FORCER !

EMBOITER LES MADRIERS BIEN

DROIT EN ENGAGEANT LES

ENTAILLES EN MEME TEMPS.

UTILISER UNE CALE POUR NE PAS

ECRASER LES LANGUETTES DES MADRIERS.

POSITIONNER LA PORTE (15) SUR

LES GONDS DU CADRE.

**Conseil :**

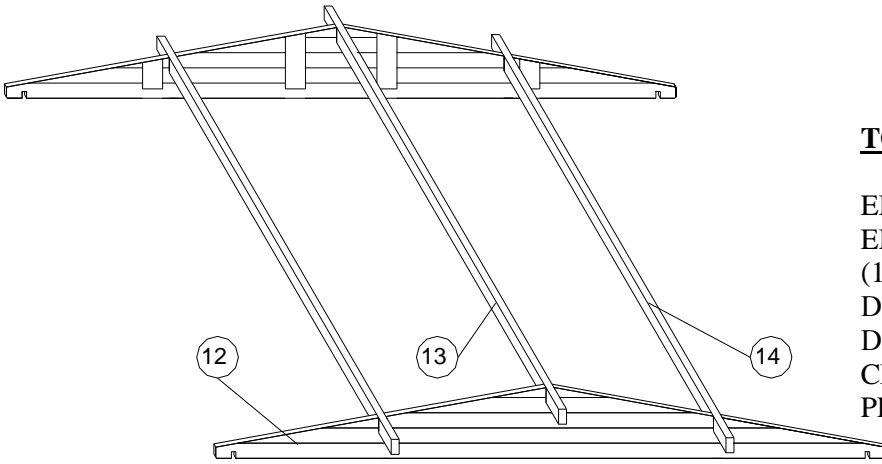
APRES ENVIRON 6 MOIS D'UTILISATION,

FIXER LE CADRE DE LA PORTE ET LE

CADRE DE LA FENETRE SUR LE

BARDAGE DE FAÇADE A L'AIDE DES VIS

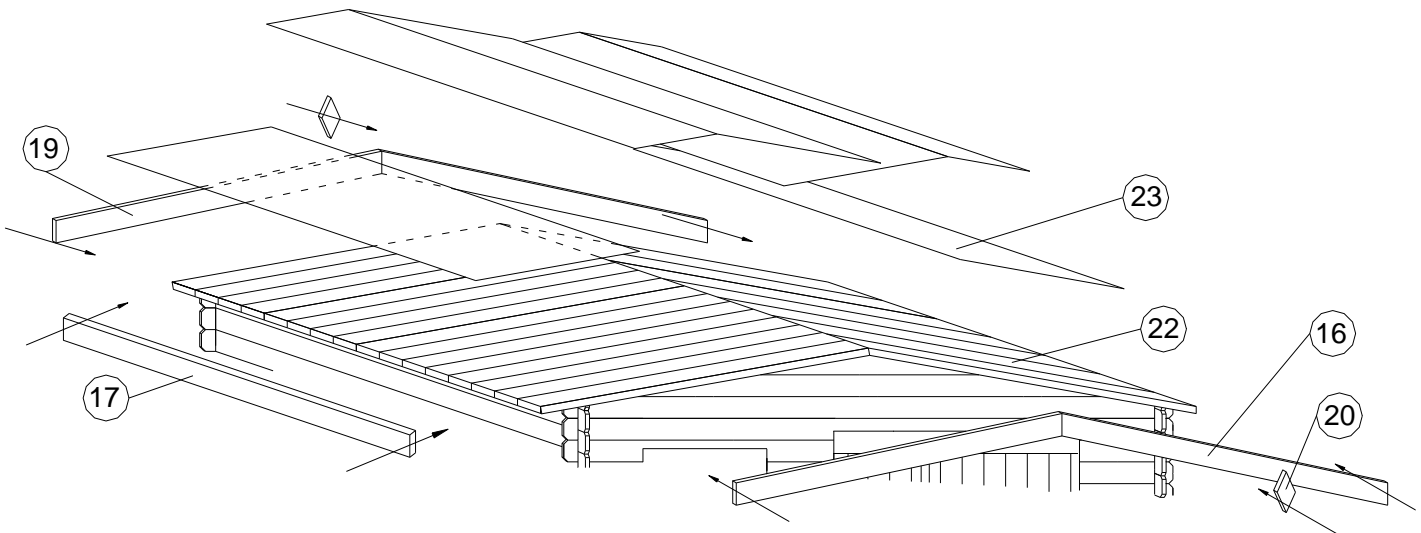
4 x 35 mm



### TOITURE :

EMBOITER LES 2 PIGNONS (11).  
EMBOITER LES POUTRES DE TOIT (13) ET (14) POUR FORMER UN DEBORD DE TOIT VERS L'AVANT DE 65 CM ET VERS L'ARRIERE DE 7 CM. POSITIONNER ET CLOUEZ LES PLANCHES BARDAGE TOIT (22)

CLOUER LES DECORATIONS FACADE (16) ET LES DECORATIONS ARRIERE (19) AVEC DES CLOUS DANS LES POUTRES. CLOUER LES DECORATIONS RIVES (17).  
EN PARTANT DU BAS DE LA TOITURE , POSER LES DEUX PREMIERES BANDES DE BARDEAU BITUME (23). FIXER – LES A L'AIDE DES CLOUS TETE LARGE SUR LES COTES DE LA TOITURE. POSER ENSUITE LES AUTRES LES DE BARDEAU BITUME (23) EN RECOUVRANT LES BANDES DE 24 cm. FIXER LES AVEC LES POINTES RESTANTES.



**VOTRE ABRI DOIT ETRE PROTEGE AVEC UNE LASURE TEINTEE OU UNE PEINTURE POUR L'EXTERIEURE.**

### SACHET QUINCAILLERIE

8 vis 3 x 30 mm	fixation plaques de serrure
30 vis 4 x 35 mm	fixation cadre porte et fenêtre
300 pointes 40 mm	fixation planches toiture, décorations, losange
130 pointes 16 mm	fixation bardeau
10 pointes 70 mm	fixation demi – madrier sur solives plancher
6 vis 4 x 50 mm	fixation cadre porte

## DUREE DE GARANTIE

- **Garantie de 5 ans** sur toutes nos constructions bois d'épaisseur de 42 mm et de 8000h
- **Garantie de 2 ans** sur toutes nos constructions bois d'épaisseur de 28 mm
- **Garantie de 1 an** sur toutes nos constructions bois d'épaisseur de 16 mm et de 20 mm.
- **Garantie de 10 ans** sur toutes nos solives de plancher et les lames de terrasse qui entrent dans la composition des constructions bois.

### Garantie

FORESTA (ci-après dénommé le « fabricant ») accorde une garantie contre tout vice de fabrication et de matériaux pour ses constructions (ci-après dénommées le « produit ») conformément à ces conditions.

La garantie contre tout vice de fabrication et de matériau certifie que toutes les pièces du produit ont été entaillées et usinées afin d'être compatibles et peuvent être assemblées conformément à leurs notices de montage. Elle garantit également que le matériau utilisé est conforme aux définitions mentionnées dans les conditions de garantie. La période de garantie s'applique à partir de la date d'achat.

### Terminologie

En ce qui concerne des constructions, le terme « produit » désigne les pièces en bois de la construction achetée y compris les fixations, les fenêtres et portes avec les poignées et fermetures.

Le terme « revendeur » désigne le négociant agissant en tant que distributeur de FORESTA et à qui le client a acheté le produit.

Le terme « client » désigne une personne privée, qui a acheté le produit directement chez le revendeur agissant en tant que distributeur de FORESTA.

### Définitions du matériau

Les matériaux bruts des produits sont le sapin européen et l'épicéa européen provenant de forêts conformes à la gestion forestière durable. Le bois est trié et séché artificiellement pour garantir une qualité uniforme. Le bois utilisé dans nos produits est entièrement naturel et n'a subi aucun traitement à l'exception du matériau des lames de terrasses qui sont fabriqués en pin traité avec un produit de protection du bois ( Tanalith E ) certifié CTBP+ par le CTBA en France. Un traitement du bois par trempage court avec un produit à base aqueuse peut être effectué en option.

Le bois est un matériau naturel contenant des anomalies tolérables comme les nœuds et les groupes de nœuds, fentes, fendillements dans les nœuds, résine, décolorations et torsions. Ceci implique que les nœuds non adhérents dont le diamètre ne dépasse pas 3 cm, les fentes dans les nœuds, les fentes de séchage, les fentes droites, les coulées de résine et les torsions sont acceptables si l'assemblage reste possible. Les anomalies de rabotage et les fâches au dos des voliges sont tolérables sans limitation, à condition qu'il soit toujours possible de fixer la face visible à l'intérieur du chalet. Le matériau utilisé varie selon les conditions hydrométriques : il se rétracte en périodes sèches, ce qui peut entraîner des espaces entre les planches, et il gonfle pendant les périodes humides. Ceci n'est que temporaire, car le bois reprend toujours sa forme originale. Ces variations hydrométriques, sont prises en compte dans les notices de montage des constructions, ainsi que lors des réglages réguliers à faire par le client. Ainsi, avant de monter votre construction bois, veillez à ne pas stocker les planches dans un espace chauffé.

### Veillez noter :

La validité de la garantie ne couvre pas les défauts de transport, de stockage, d'installation, de montage, d'utilisation, d'entretien ainsi que l'insuffisance de traitement protecteur.

1. Il est recommandé de couler une plaque d'assise en béton avant de monter le chalet. Veillez cependant à isoler cette plaque contre l'humidité. Si vous avez choisi un plancher bois, vous devrez le poser en respectant le plan livré avec le produit.
2. Vous devez entreposer vos colis convenablement afin que leur contenu ne soit pas endommagé.
3. Vérifiez immédiatement après avoir ouvert le colis qu'il ne manque aucune pièce et qu'elles sont intactes.
4. Vous devez assembler la construction immédiatement après avoir ouvert le colis et suivre les instructions de montage fournies par le fabricant. Les poseurs doivent toujours suivre le code du travail du pays où ils assemblent la construction en bois.
5. Les rouleaux de feutre bitumé (si inclus dans la livraison) de certaines constructions sont prévus uniquement comme matériau temporaire de sous couverture du toit et sont hors garantie. Une couverture plus appropriée (de type shingles par exemple) doit être installée dans les 6 mois. Veillez suivre les conseils du fabricant lorsque vous assemblez la couverture de toit. S'il n'y a aucune couverture de toit incluse, le toit doit être protégé immédiatement après le montage et une couverture appropriée doit être assemblée sans délai. Une couverture de toit en matériau léger est considérée comme étant une couverture de toit appropriée. Quand la charge sur la toiture excède les 0,7 kN/m<sup>2</sup> dans une région à fortes précipitations neigeuses, le client doit s'assurer que la construction le supporte et la renforcer si nécessaire. N'hésitez pas à demander à votre revendeur de vous fournir les informations concernant les charges.
6. Le client doit fixer la construction à la fondation de façon suffisante pour éviter les dommages qui pourraient être causés par le vent (peut se réaliser par exemple par ancrage).

7. Une protection et une lasure doivent être appliquées régulièrement sur la construction suivant les instructions du produit de protection en question. Deux couches de protection doivent être appliquées immédiatement après le montage. Les portes et les fenêtres doivent être traitées des deux côtés. Pour rappel, les meilleurs résultats sont obtenus lorsque la construction est peinte ou lasurée par temps sec et que la température est d'au moins + 5 degrés. La protection et/ou la lasure ne protégeront en aucun cas de l'humidité qui peut pénétrer à travers les angles, nœuds, fentes et jointures. L'intérieur de la construction doit également être traité avec un produit de protection contre le bleuissement et le traitement doit être répété suivant les instructions du fabricant du produit de protection en question.
8. Les opérations d'entretien doivent être répétées régulièrement. Une bonne ventilation ainsi que la prise en garde à ce que l'humidité ne soit pas constante, sont des conditions importantes pour le bois. Afin de réduire le taux d'humidité nous vous conseillons d'installer 2 grilles d'aération pour ventiler votre construction.
9. Le client est seul responsable des articles et du matériel entreposé dans le chalet. En aucun cas le revendeur ou le fabricant ne pourra être tenu responsable des matériaux ou articles stockés à l'intérieur de la construction.
10. N'oubliez pas d'huiler la serrure et les charnières une fois par an.
11. Contrôlez régulièrement si la couverture (roofing, shingles, etc.) est toujours bien fixée.

### SERVICES DE GARANTIE

En cas de défaillance du produit, le client doit immédiatement solliciter une prestation de garantie **par écrit** comme suit :

1. Veuillez noter le numéro de garantie ainsi que les pièces défectueuses ou manquantes sur la liste incluse à la notice de montage. Vous trouverez ce numéro de garantie sur les étiquettes situées sur les deux côtés du colis (étiquette noire sur fond jaune) et également sur la notice de montage.
2. Veuillez décrire la défaillance en détail dans une annexe. Des photos éventuelles peuvent être ajoutées à la demande.
3. Veuillez fournir une preuve d'achat attestant du lieu et de la date d'achat (par exemple une copie de la facture originale datée).
4. Merci d'envoyer votre demande à notre revendeur en indiquant vos coordonnées.

Veillez noter que toute demande incomplète ne sera pas traitée et qu'elle vous sera retournée pour être complétée. Les pièces défectueuses doivent être disponibles pour inspection par le fabricant ou le revendeur. Si la réclamation est fondée, le fabricant prendra en charge les frais de transport des nouvelles pièces jusqu'au revendeur en question. Le fabricant et le revendeur se réservent le droit de décision en ce qui concerne la réclamation. S'ils estiment qu'il est nécessaire pour le fabricant ou le revendeur de visiter le chantier et si la réclamation est non fondée, le client prendra en charge tous les coûts de la réclamation.

### EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

Toute demande au titre de la présente garantie se limite à l'échange de la pièce défectueuse chez le revendeur et à la livraison de la pièce manquante jusqu'au revendeur dans une période de temps convenable. La période de garantie pour les pièces défectueuses ou manquantes commence à courir à partir de la date d'achat de la construction initiale. La pièce défectueuse doit toujours être conservée dans son état initial.

En plus des points mentionnés plus haut, sont exclus de la garantie les cas suivants :

- Les pièces qui ont été assemblées ou réparées d'une manière non conforme.
- Une pièce défectueuse qui a été installée même si elle aurait dû être changée.
- Les pièces qui ont été endommagées après l'achat

### La garantie ne couvre PAS les vices causés par :

- Une insuffisance dans le transport, le stockage, l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit et lorsque celui-ci n'a pas été assemblé conformément à la notice de pose ou pour tout autre raison indépendante du fabricant.
- Le vieillissement naturel, une usure normale
- Des travaux d'agrandissement ou des travaux supplémentaires
- Le démontage, la reconstruction ou tout autre modification apportée au produit
- Les termites et autres animaux
- La force majeure, les inondations, les catastrophes naturelles, les accidents, les actes de violence ou tout autre événement comparable.

Le fabricant ou le revendeur ne prendra pas en charge les frais/dommages directs ou indirects causés par un produit défectueux ou par une partie défectueuse du produit. Le fabricant ne prendra en charge sous aucune condition les coûts de main d'œuvre, les frais de transport (excepté pour les coûts de transport liés à la livraison de nouvelles pièces au revendeur), les frais de retard, le coût de la lasure ou des produits chimiques de remplacement ou tout autre coût lié à l'échange ou à la réinstallation d'un produit défectueux ou de la partie défectueuse d'un produit.

En cas de litige, les désaccords avec cette garantie seront statués par le Tribunal de Commerce de Nevers ( 58 ).